

Modification de DECISION N° 2025 038 du 20 octobre 2025
Portant sur
La cession d'un véhicule Renault KANGOO immatriculé DF-619-GG

Cédric MAUREL, Maire de la Commune de Bessières,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-21 et L.2122-23 relatifs aux délégations données au Maire par le Conseil municipal ;

Vu la délibération n° 2021-01 en date du 21 janvier 2021 donnant délégation au Maire des attributions énoncées par l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et notamment 10° de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 €uros ;

Vu la proposition d'achat de la société MECA PL domiciliée 815 Route des Ticoulets, 31340 Villematier du véhicule Renault Kangoo immatriculé DF-619-GG pour un montant de 2500€ HT en l'état,

Considérant que le véhicule décrit ci-après n'est plus nécessaire au fonctionnement des services municipaux ;

Considérant que la vente de ce véhicule n'est en rien préjudiciable à la commune,

Décide :

Article 1 :

De céder le véhicule Renault Kangoo immatriculé DF-619-GG acquis en 2005 (numéro inventaire 2005-038), en l'état, au profit de la société MECA PL domiciliée 815 Route des Ticoulets, 31340 Villematier pour un montant de 2500€ HT.

Article 2 :

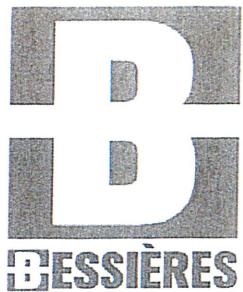
De sortir de l'inventaire le bien numéro 90003466460631

RENAULT KANGOO

- Marque et modèle : Renault Kangoo
- Type / genre : FW58B5
- Immatriculation : 135 BPN 31
- Numéro de série (VIN) : VF1FW58B550000194
- Date de mise en circulation : 25/04/2014
- Kilométrage approximatif : + de 185 000 km

Article 3 :

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision, qui



Envoyé en préfecture le 30/01/2026

Reçu en préfecture le 30/01/2026

Publié le

ID : 031-213100662-20251020-DE2025038-AR

Bessières
Levraud

sera publiée au registre des actes administratifs.

Article 4 - La présente décision est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Bessières, 28 janvier 2026

Monsieur le Maire,

Cédric Maurel

